AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C2690
FR0011726835-FS0801

22 décembre 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 décembre 2014, la société Mondrian Investment Partners Limited[1] (5th Floor, 10 Gresham Street, Londres EC2V 7JD, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 décembre 2014, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ et détenir 1 872 093 actions GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ représentant autant de droits de vote, soit 5,05% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ sur le marché.

[1] Agissant en qualité d'*investment manager* pour le compte de clients.
[2] Sur la base d'un capital composé de 37 078 357 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.